

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Djimon Oré seul face à tous les togolais



Djimon Oré

**Lettre ouverte de la
plateforme fédérée des
partenaires de J-GLOBAL
au PDG John Dogbévi** P.5

1^{ère} édition de la «Semaine
de la presse» au Togo :

**Une réussite malgré
la pandémie**

selon
Arimiyao
Tchagnao

P.2



**Crise diplomatique en
Afrique de l'ouest :**

**Après sa mascarade
électorale, Patrice
Talon s'en prend
à ses homologues
de la sous-région !** P.3



Patrice Talon, Président du Bénin

Promotion du civisme fiscal :
**Une manière de rendre
plus accessible l'information
fiscale aux contribuables** P.5



Table d'honneur lors du lancement

Modernisation du secteur agricole :
**L'installation des usines
de transformation
prend de
l'envol au
Togo** P.4



Coupure du ruban de l'usine de transformation de sodja par le chef de l'Etat

Journée internationale de la sage-femme :
**Mme Héloïse Adandogou plaide pour
plus de recrutement du personnel** P.4



Célébration 1er mai 2021 au Togo : La tradition a été respectée sauf le folklore

Malgré la pandémie de la Covid19, le gouvernement togolais et ses partenaires sociaux se sont retrouvés le samedi 1er mai 2021 pour célébrer la journée internationale des travailleurs. Pour la deuxième année consécutive, et ceci à cause de Covid19, c'est dans la sobriété que ces deux partenaires se sont échangés les souhaits et des engagements permettant d'assurer un climat social apaisé dans le pays.

Contrairement à l'aspect festif qui marquait la commémoration de la journée internationale des travailleurs célébrée chaque 1er mai avant l'apparition de la pandémie de COVID19, celle de 2021 tout comme l'année dernière, a été réduite à une simple rencontre d'échanges entre le gouvernement, le patronat et les organisations syndicales. Et ceci à cause de la pandémie du coronavirus qui continue de sévir dans le monde depuis plus d'un an. Attachant un grand prix à la consolidation du climat de paix sociale afin de permettre au Togo de relever les défis économique et social, cette crise sanitaire n'a pas empêché le gouvernement représenté par le ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social, Gilbert Bawara et ses partenaires sociaux de se réunir pour réaffirmer leur volonté à travailler

main dans la main pour la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 en toute sérénité. Pour ce faire, le ministre Bawara a au nom du gouvernement, émis le souhait de voir les partenaires sociaux faire une trêve sur la période 2020-2025 pour permettre la mise en œuvre en toute sérénité de la feuille de route gouvernementale. « Il est important que dans les mois et les années qui viennent, notamment sur la période de mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, nous parvenions à œuvrer à maintenir et consolider le climat d'apaisement social. A ce stade, je n'ose pas parler de trêve sociale, mais nous pouvons avoir cette ambition de parvenir à une trêve sociale sur les cinq ans, afin de permettre à nos entreprises d'accélérer le rythme des investissements et de la croissance pour que les populations puissent avoir un meilleur



Le ministre Gilbert Bawara avec les responsables syndicaux lors de la fête du 1er mai 2021

accès aux services sociaux de base et que nous ayons plus de moyens et de ressources pour donner plus de revenus aux travailleurs », a indiqué le ministre Gilbert Bawara à l'endroit des partenaires sociaux.

Pour leur part, les centres syndicaux ont respecté la tradition avec la remise d'un cahier de doléances au gouvernement. Elles ont en effet, invité le gouvernement, à honorer ses engagements pris depuis 2017 dont certains sont jusqu'ici restés sans suite, vis-à-vis des travailleurs togolais. Il s'agit selon les centrales syndicales, de contribuer à améliorer leurs conditions de vie et de travail aussi

bien dans le secteur de l'éducation que celui de la santé. Le porte-parole des organisations syndicales, Yves Agui Palanga a mis un accent sur le nouveau code du travail qui est vivement attendu par les acteurs du monde du travail « Les travailleurs sont dans l'attente du nouveau code du travail devant permettre de réviser la convention collective interprofessionnelle et les autres textes y afférents ... » a-t-il indiqué. Le président du Conseil National du Patronat du Togo (CNT-Togo), Coami Tamégnon a au nom du patronat du Togo, réaffirmé les gratitude du patronat au gouvernement avant de rappeler à

l'intention des employeurs et employés, l'importance des discussions au sein cadre bipartite CPCB « Le Cadre Permanent de Concertation Bipartite (CPCB) que nous avons institué d'un commun accord avec le concours du Bureau International du Travail (BIT), est le cadre bipartite idéal de discussions entre employeurs et employés. Il devra permettre d'anticiper les crises, et de favoriser un climat social paisible dans les entreprises, facteur d'une bonne productivité et donc de création d'emplois décents. » a-t-il rappelé avant d'inviter tous les partenaires sociaux à poursuivre les discussions dans ce cadre « Continuons donc, par nous retrouver au sein de ce cadre, où la revendication est portée de façon collégiale et dépassionnée, pour un dénouement qui tient compte des inquiétudes et préoccupations de chaque partie », a-t-il indiqué

Il convient de rappeler que le ministre de la Fonction publique, Gilbert Bawara a saisi cette occasion pour saluer l'esprit de dialogue, de concertation et de responsabilité qui règne entre les pouvoirs publics et leurs partenaires sociaux malgré les difficultés liées à la crise sanitaire du Coronavirus. « Grâce à cet esprit de concertation et de dialogue, grâce à ce climat social apaisé, nous avons pu aborder sereinement les défis économiques et sociaux au cœur des préoccupations et des attentes des travailleurs et travailleuses », s'est-il réjoui. Il va sans dire que la fête des travailleurs du premier mai 2021 destinée à faire réfléchir l'employeur et l'employé sur les meilleures conditions du travail et de l'amélioration des conditions de vie a respecté la tradition sauf festif.

Daniel A.

1ère édition de la «Semaine de la presse» au Togo : Une réussite malgré la pandémie selon Arimiyao Tchagnao

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a lancé officiellement le 26 avril dernier via une conférence, la première édition de « La Semaine de la Presse ». Un concept qui remplace désormais les Journées Portes Ouvertes (JPO). Pour cette première édition, la presse a choisi d'ouvrir la voie à une nouvelle ère dans la sphère médiatique togolaise sur fond de mise en pratique de réformes opérées et également une manière de regrouper la presse togolaise. Ce grand événement s'est déroulé du 26 avril au 3 mai 2021.



Table d'honneur

« La Semaine de la Presse », annoncé à Dapaong au dernier rendez des Journées Portes Ouvertes par Arimiyao Tchagnao, Président du CONAPP, c'est chose faite. L'objectif majeur de ce concept vise à renforcer la responsabilité sociétale de la presse et plus de flexibilité face aux nouveaux enjeux afin de la rendre plus efficace.

L'un des piliers fonda-

mentaux de l'Etat, la presse est gouvernée par des principes dont la déontologie et un code qui s'imposent à elle. L'un des défis auxquels est confrontée la presse et ce qu'elle compte relever est la lutte contre la désinformation ou le phénomène de Fakenews souvent véhiculés par les réseaux sociaux.

L'initiative de mutation des journées portes ouvertes de la presse en semaine de la presse acquiert l'adhésion des

autorités à travers le ministère de la Communication et des Médias. « Une ère de modernisme et de modernité s'ouvre, à travers cette mutation de la presse », a rappelé le représentant du ministre de la communication et des médias, Franck Missite lors du lancement officiel. « La presse doit être soutenue », a-t-il dit.

Pour la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), l'initiative est innovatrice. Elle est une occasion de franchir une étape. Le représentant de la HAAC a convié les professionnels des médias à faire de cette journée, une opportunité qui débouche sur la mutation des organes vers des entreprises de presse, en respectant le nouveau code de la presse. «Le nouveau code de la presse est bénéfique pour les journalistes. Il y a des réponses aux questions liées à la profession », a-t-il souligné.

« Les principes de ce noble métier au cours de cette édition ont été renforcés », a indiqué M. Tchagnao, avant de poursuivre que seul le CONAPP ne peut y arriver, je remercie la convergence des génies pour des réponses concertées.

« Nous avons souvent pris du temps pour traiter du quotidien d'autres corps de mé-

tier, travailler à l'amélioration de leur condition de vie, mais jamais nous ne nous consacrons pas du temps pour parler de nous. La SEMAINE DE LA PRESSE est l'ultime occasion qui a rassemblé les professionnels des médias ainsi que tous les acteurs pour plancher sur ce qui a marché de même que sur ce qui n'a pas été, puis ont posé de nouvelles bases pour une amélioration du travail aussi bien que des conditions », a précisé le président du CONAPP.

Pour lui, la pandémie au coronavirus a freiné de grandes ambitions qui étaient au programme mais l'essentiel est fait. « Au départ, nous avons retenu 13 actions fortes à mener à l'occasion, dénommées « les 13 plus de la SEMAINE DE LA PRESSE ». Seulement certaines de ces actions sont retenues pour marquer l'événement. Ce fut l'occasion pour les professionnels des médias de se retrouver, de se parler et de relancer avec brio ce qui doit être de grandes garanties de réussite pour le secteur », a-t-il ajouté.

Le 29 avril dernier, il a été organisé une rencontre d'échanges et de travail avec tous les chargés de communication des institutions du pays. Une plateforme professionnelle est.

Suite à la page 6

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL

Responsable
BELEI-ALIZIOU Pawimondom
Julienne

Directeur de la Publication
ASSOTE Essobiou
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef
AGHEY-LAWSON Ampiaba

Rédaction
Carole A., Daniel A., A. KAPO

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Crise diplomatique en Afrique de l'ouest : Après sa mascarade électorale, Patrice Talon s'en prend à ses homologues de la sous-région !

Après avoir fait reculer la liberté d'expression et les droits de l'homme et réussi à organiser une mascarade électorale jamais organisée au pays de Mathieu Kérékou depuis l'instauration du multipartisme dans les années 1990, le président Patrice Talon provoque une crise diplomatique au sein de l'Afrique de l'ouest. Voyant de loin son échec cuisant lors de l'élection présidentielle du 11 avril dernier, l'homme qui avait promis de ne faire qu'un seul mandat, s'est vite engagé dans une politique de la chasse aux sorcières en faisant arrêter arbitrairement plus de douze candidats de poids de l'opposition dont madame Madougou une ancienne conseillère du président Faure Gnassingbé en ne faisant maintenir que quelques deux autres de l'opposition peu connus sur l'échiquier politique.

Comme si cela ne suffisait pas, après sa prétendue victoire, le président Patrice Talon dans sa première sortie médiatique s'est aussi montré moins courtois envers ses homologues de la sous-région ouest africaine qu'il accuse à tort et à travers, de vouloir déstabiliser le Bénin. Développant l'idée du chef de l'État sur l'émission « Le Débat BBC Afrique-Africa Radio », le Directeur de communication à la Présidence de la République du Bénin, Wilfried Léandre Hounbedji déclare « qu'il ne fait aucun doute que les acteurs politiques béninois qui se

réclament d'une certaine résistance au président Patrice Talon, ont entrepris de déstabiliser notre pays.» avant d'ajouter que les informations recoupées font état de ce que des financements seraient partis de certains pays de la sous-région, d'opérateurs économiques, d'hommes politiques. Ces propos qui dénotent du dénigrement, zèle et de l'immaturation politique du président Talon, sont susceptibles de provoquer une crise diplomatique entre le Bénin et les autres pays de la sous-région ouest africaine notamment le Togo à cause de la candidature de la béninoise Récky Madougou qui a eu à



Patrice Talon, Président du Bénin

servir entre temps à la présidence de la république togolaise. Des insinuations claires font état de l'implication du Togo dans le soutien d'un candidat à la présidentielle au Bénin.

Au nom de la coexistence pacifique entre le Togo et le Bénin, deux pays frères, le

président Faure Gnassingbé préoccupé par la réussite de sa politique du bien être de sa population et la sécurité de la sous-région, n'a daigné répondre à ces enfantillages de son homologue direct de l'Est. Cependant, il nécessite de rappeler que le Togo et le Bénin partagent la

même culture, histoire et destin. Et les relations de bon voisinage sont toujours au beau fixe. L'avion présidentiel du Togo a toujours dépanné les différents présidents béninois. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Chef de l'État Faure Gnassingbé était l'un des rares premiers Présidents à féliciter son homologue béninois Patrice Talon quand il cherchait à légitimer son second mandat après le dernier scrutin présidentiel. Et les deux hommes d'État étaient mêmes en communication il y a quelques jours seulement. Comment peut-on alors comprendre ces dernières sorties médiatiques "ratées" du Président Talon ? Le Chef de l'État Faure Gnassingbé fait de l'intégration sous régionale son credo et ne cesse de prôner des relations de bon voisinage. Pour preuve, il a ouvert ses frontières avec le Bénin pendant que les autres pays voisins à l'instar du Nigeria cherchaient à l'asphyxier.

Daniel A.

Djimon Oré seul face à tous les togolais

Le Président national du parti politique Front des Patriotes pour la Démocratie (FPD) est interpellé le jeudi 29 avril 2021 par la police nationale pour des propos diffamatoires et de fausses informations susceptibles de provoquer des troubles à l'ordre public.

Invité sur un média de la place en tant qu'homme politique et de surcroît ancien professeur d'histoire et géographie de collègue afin qu'une analyse objective du bilan des soixante et un ans d'indépendance du Togo soit présentée aux auditeurs, M. Djimon Oré n'a fait que vomir les frustrations de son échec politique en tordant le cou de l'histoire et de la réalité de notre pays le Togo.

Devenu aigri contre tout le monde depuis son éviction du gouvernement pour cause d'incompétence, l'ancien ministre de la communication et ancien membre de l'Union des forces de changement (UFC) n'a cessé de tirer aux boulets rouges chaque fois qu'il a l'occasion sur les autorités du pays et aussi sur ses compagnons de lutte. C'est dans cet esprit chagriné que l'ancien ministre Djimon Oré compare le Togo reconnu par tous, sur le plan continental et mondial comme un pays stable de sécurité et de paix au génocide rwandais, pire à un camp de concentration nazi. « Le bilan en termes de sang versé, en

termes de compatriotes assassinés par la France-Afrique à travers le régime barbare, le régime de l'oligarchie militaro-clanique des Gnassingbé dépasse de loin ceux qui sont tombés au Rwanda et on parle de génocide rwandais. C'est ça le bilan de l'indépendance du Togo de 1963 à nos jours. », a fustigé avec véhémence le cadre de Morétan. Aussi poursuit-il, le Togo n'a qu'une « armée d'occupation » qui a transformé le pays en « un camp de concentration nazi ». Avant de finir en soutenant que ceux qui jubilent à l'occasion de cette indépendance du Togo sont « ceux qui sont mandatés par la France-Afrique et qui sucent le sang des Togolais, toutes les minutes ». Des propos jugés diffamatoires pour lesquels on l'accuse d'atteinte à l'honneur, de tentative de troubles aggravés à l'ordre public et d'outrages envers les représentants de l'autorité publique.

Ces propos discriminatoires du rachat de Gilchrist Olympio déshonorent tout le peuple togolais et jettent du discrédit sur les efforts consentis par les plus hautes autorités du Togo



Djimon Oré

depuis Sylvanus Olympio jusqu'à ce jour. Cet ancien porte-parole du gouvernement qui a utilisé sa notoriété pour détourner des fonds alloués pour la gestion du numérique de la TVT et surtout a escroqué les pauvres dames commerçantes de sa propre localité, s'érige aujourd'hui en donneur de leçon en faisant croire qu'il est le plus grand opposant radical jamais connu au Togo. Aujourd'hui tous les togolais sont convaincus que le président de FPD est un grand plaisantin. Comparer le Togo au génocide rwandais qui a fait plus de 800 mille morts, il y a de quoi se poser des questions sur l'état de santé mentale de l'ex professeur d'histoire. Ces contrevérités ont suscité des indignations et la co-

lère de tous les togolais. Pour le néo activiste de l'opposition, Luc Abaki, Djimon Oré est allé loin.

«Sérieusement, nous critiquons tous la gouvernance de notre pays dans un but simple: faire en sorte à obtenir le meilleur, sauvegarder le bien commun, assurer le bien-être pour tous, sans jamais oublier que nous ne devons pas jeter de l'opprobre sur le pays qui est après tout le nôtre, et restera nécessairement après nous.

Très honnêtement le ministre Oré a trop parlé. Il est allé loin et avec au moins une contre vérité. Le génocide rwandais a occasionné au minimum 800 mille morts, c'est connu.

Le Togo compte combien de citoyens ? A plus forte raison, il a participé à un moment donné, à la gouvernance de ce pays, même si son passage a été éphémère. Il devrait avoir un peu de retenue, plus d'élégance et de finesse dans ses propos, en bon homme d'État aspirant un jour à gouverner ce pays». Si ce pouvoir était réellement barbare comme l'estime Oré, aurait-il toute cette liberté de raconter depuis plus de dix ans ces insanités sur le gouvernement et sur le chef de l'État sans être inquiet ? De toute les façons si les autorités sucent le sang

des Togolais chaque minutes comme le déclare Oré, sûrement que ce dernier aussi a sucé le sang des Togolais par ce qu'il a été non seulement ministre de l'un des gouvernements qu'il qualifie de tous les noms d'oiseaux mais aussi son porte-parole. Voilà comment certains leaders politiques de l'opposition enfarinent les populations à cause de leur ventre. Lorsqu'il était aux faïces le Togo était un paradis sur terre, mais lorsqu'il est tombé en disgrâce à cause de ses incompétences et de ces magouilles, le Togo devient subitement un enfer. Heureusement tous les togolais connaissent déjà cette méthode des opposants.

Pour l'heure, le temps d'observation des agitations et de la récréation semble finie. Quoique l'ANC dans un langage diplomatique fait semblant de réclamer sa libération sans condition et que Djimon Oré ne représente aucune menace pour le pouvoir, pour l'honneur de tout le peuple togolais et de son histoire, l'ancien ministre va répondre de ces incongruités devant la justice car tous les Togolais savent que les propos de Djimon Oré ne reflètent en rien l'image du pays que dirige le président Faure Gnassingbé.

Daniel A.

Modernisation du secteur agricole : L'installation des usines de transformation prend de l'envol au Togo

Le Togo a des idées de développement ambitieuses qui embrassent tous les secteurs économiques, en l'occurrence l'agriculture et la transformation des produits locaux sur place. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé est convaincu qu'en offrant aux ménages d'agriculteurs les moyens de produire, de transformer et de commercialiser sans difficulté, il accroîtra leurs revenus, créera de la richesse, partagera la prospérité et les conditions de vie des travailleurs seront significativement améliorées. A travers l'installation des usines transformatrices ici et là sur le territoire, le pays optimise les chaînes de valeurs agricoles et tire davantage profit du secteur.

Comme annoncé par l'agenda présidentiel (2020-2025) et la feuille de route gouvernementale, les usines de transformation poussent davantage dans le pays. Il existe une usine de transformation de maïs en produits dérivés à Tsévié ; une autre usine de transformation de manioc pousse à Atakpamé. Elle créera des emplois et renforcera la résilience socioéconomique des producteurs.

Aujourd'hui, la production annuelle du manioc est de 900 000 tonnes au Togo. Le pays enregistre 400 000 tonnes d'excédents de manioc chaque

année. L'installation de l'usine a démarré en septembre 2020 ; elle traitera 15 000 tonnes de manioc par an. Déjà, un millier de jeunes producteurs ont commencé plus de 1 500 hectares dans la région qui abrite l'usine. Une nouvelle usine à Wawa pour la transformation du gingembre

La préfecture de Wawa, située dans la région des Plateaux, va abriter une usine de transformation de gingembre et de poivre, deux produits très cultivés au Togo. 13,5 milliards de francs CFA seront mobilisés pour installer cette usine. Elle créera près de 4 000 emplois grâce à la collecte, le stockage,



L'une des usines de formations

le traitement, la transformation et la commercialisation. Elle fera monter la production à au moins 10 000 tonnes de poivre à l'horizon 2024 et 200 000 tonnes de gingembre frais d'ici 2022. Actuellement, la production nationale du gingembre est de 60 000 tonnes par an.

Multiplication des unités de transformation créatrices d'emplois

A côté des usines précé-

tées, il y a Nioto SA qui transforme des matières premières oléagineuses ; une usine de transformation du soja et de l'arachide en huile et tourteaux à Sokodé, avec une capacité de production de 6 000 tonnes par an ; l'usine «Jus délice» installée à Gbatopé qui produit du jus d'ananas biologique. Elle a une capacité de traitement de 1 500 kg de fruits par heure, capable de produire 1 000 litres de jus. La production d'ananas biologi-

que et conventionnel au Togo est estimée aujourd'hui à 600 000 tonnes par an.

La mécanisation agricole est un objectif principal au Togo. La modernisation de l'agriculture boostera la production, ce qui rend plus indispensable la construction des usines transformatrices. Les décideurs ont prévu d'accompagner la création d'au moins 2 000 entreprises agricoles par an et d'organiser 50 000 femmes dans les opérations de transformation, conditionnement et commercialisation des produits. Depuis un moment, les produits agricoles locaux sont valorisés pour faire pousser dans chaque commune, des unités de production et de transformation, créatrices d'emplois et réduites des pertes post récolte.

Daniel A.

Journée internationale de la sage-femme : Mme Héloïse Adandogou plaide pour plus de recrutement du personnel

Célébrée chaque 5 mai à travers le monde, la journée internationale des sages-femmes a été commémoré hier 5 mai 2021 autour du thème : « Les chiffres parlent d'eux-mêmes : investissez dans les sages-femmes »

Cette journée dédiée à la profession de la sage-femme à travers le monde permet aux professionnelles du métier de faire le bilan du chemin parcouru afin que des nouvelles directives visant l'amélioration des conditions de vie et du travail puissent être décidées. Au Togo, le 5 mai a été généralement observé dans sobriété. Au Togo, selon l'historique, la formation des sages-femmes a commencé en 1964. Mme Héloïse Adandogou d'Almeida, présidente de l'Association des sages-femmes du Togo (ASSAFETO), nous parle un peu du début de la profession au Togo.

La meilleure formation des sages-femmes, indique Mme Héloïse Adandogou d'Almeida, a été réalisée à l'ouverture de l'école nationale des sages-femmes. « C'était en 1964, la première promotion est sortie en 1967. Elles étaient six et à l'époque, l'école était

rattachée à la Faculté mixte de médecine de Dakar. Le Professeur VOVOR et son épouse ont fait du bon travail à l'époque parce qu'au début de la formation, les étudiants des trois premières promotions, avant de prétendre passer l'examen de fin de formation, doivent obtenir 17/20 de moyenne à l'évaluation du malade auprès du lit c'est-à-dire que l'évaluation pratique qu'on appelait synthèse clinique précédait l'évaluation théorique. Vous examinez la femme enceinte, vous rédigez une observation, vous proposez les analyses qui doivent vous aider à confirmer ou infirmer les diagnostics et vous proposez un traitement. Malheureusement ça ne se fait plus ainsi aujourd'hui », a-t-elle déploré. D'après Mme Héloïse Adandogou d'Almeida, il y a « une pénurie criard » de sages-femmes dans les formations sanitaires, aujourd'hui. « Les sages-femmes sont formées et ne sont pas recrutées et déployées. Des concours sont or-

ganisés pour absorber ces sages-femmes diplômées d'Etat mais l'effectif à chaque concours ne couvre pas les besoins. Les équipes qui assurent les services de garde ne sont pas en nombre suffisant au CHU Sylvanus Olympio », a affirmé la présidente de l'ASSAFETO au micro de nos confrères de Victoire Fm.

En effet, avec cette situation, l'idéal taux de mortalité maternel et le ratio sage-femme femmes en âge de reproduction est loin d'être atteint.

« Le taux de mortalité maternel au Togo à ce jour est encore de 401 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes alors que les ODD voudraient que ce taux soit réduit à 70 pour 100 000 naissances vivantes. Le ratio sage-femme femmes en âge de reproduction est d'une sage-femme pour 3000 alors qu'au Togo ce ratio est d'une sage-femme pour 14000 ; avec ce gap à combler, on ne peut prétendre réduire la mortalité maternelle puisque le système de santé repose sur les ressources humaines et les ressources humaines de qualité. Ce que nous faisons au niveau de



Mme Héloïse Adandogou d'Almeida, Présidente de l'ASSAFETO

l'ASSAFETO, c'est le plaidoyer qui permet qu'on recrute parallèlement aux programmes de l'Etat certaines sages-femmes pour pouvoir répondre à certains besoins », a souligné Mme Héloïse Adandogou.

Par ailleurs, la présidente de l'ASSAFETO et également présidente du Réseau des organisations de la société civile intervenant dans la planification familiale au Togo (ROSCI-SR/PF Togo) exhorte également à une formation de qualité des étudiantes dans les centres de forma-

tion. « Depuis la production, l'école de base, il faut être conséquent dans l'effectif qu'on recrute pour la formation parce qu'il y a quand-même des normes qui régissent la formation. Il faudrait que le ratio apprenant-formateur soit respecté. Il faut que le cadre physique réponde aux normes, il faut que l'outil didactique soit présent et que l'équipement soit au point en vue de l'acquisition de bons réflexes », a proposé Mme Héloïse Adandogou d'Almeida.

Daniel

Promotion du civisme fiscal : Une manière de rendre plus accessible l'information fiscale aux contribuables

« Les déterminants du civisme fiscal », est la thématique choisie pour le lancement officiel du concours de meilleures productions médiatiques, le 30 avril dernier à Lomé. Organisé par l'Office togolais des recettes (OTR) en collaboration avec l'Observatoire togolais des médias (OTM), ce concours vise « une valorisation du travail des journalistes dans la mise en œuvre des réformes orientées vers le consentement volontaire à l'impôt ».

Ce concours a pour objectif de « contribuer à travers un article et ou un reportage inédit publié dans un support professionnel à la promotion du civisme fiscal » selon les initiateurs.

Premier du genre, le thème du concours est bien cadré avec le thème de la journée mondiale de la liberté de la presse : « L'Information

comme bien public ».

Il s'agit, de « rendre encore plus accessible l'information fiscale et faciliter son appropriation d'abord par les journalistes et ensuite par toutes les catégories de contribuables », selon le président de l'OTM, Fabrice Pétchézi.

Ledit concours est individuel, gratuit et ouvert aux journalistes professionnels



Table d'honneur lors du lancement

exerçant dans un média régulièrement installé au Togo. Les œuvres, pour la télé et la radio, doivent être composées d'une production de trois (03) minutes maximum enregistrée sur un support USB, glissé dans une enve-

loppe comportant une fiche d'identité avec mention du média sur lequel la production a été diffusée, de même qu'un bref résumé.

La presse en ligne devra imprimer la capture d'écran de la production réalisée, de même que le lien, sans oublier la fiche d'identification.

La presse écrite, enfin, devra déposer cinq exemplaires et la fiche d'identification sous pli-fermé. Les dépôts se feront, au siège de l'OTM à Bè-Klikamé, au plus

tard le 18 juin 2021 à 12 heures 30 minutes.

Notons que les œuvres éligibles audit concours sont celles produites et publiées entre le 1er janvier et le 18 juin 2021.

Deux lauréats de chaque catégorie seront désignés par un jury composé de professionnels expérimentés des médias, de la communication, d'universitaires désignés par l'OTM, en collaboration avec l'OTR. Le premier de chaque catégorie sera récompensé d'un prix de 300.000 FCFA et 200.000 FCFA pour les deuxièmes.

Pour la représentante du Commissaire Général de l'OTR, Mme Magbenga Komnaka D'wama, « la mission de l'Office est de mener par la sensibilisation et des explications, les contribuables à consentir à l'impôt et taxe. Il s'agit d'une mission de formation et d'information ».

Carole AGHEY

Une nouvelle loi pour encadrer les activités physiques et sportives : Une concrétisation des promesses du président Faure Gnassingbé

Lentement mais sûrement le gouvernement togolais poursuit la concrétisation des promesses de campagne présidentielle du 22 février 2020 du président Faure Gnassingbé pour le bonheur des populations. L'une de ces promesses est la mise en œuvre des réformes visant à la modernisation administrative et le renforcement juridique de tous les secteurs.



Mme Lidi Bessi-Kama, ministre des Sports

À peine un an et on compte des dizaines de lois déjà adoptées par l'Assemblée nationale. C'est dans cette optique que, réunis le mardi 4 mai dernier en une séance plénière présidée par Mme Yawa Tsègan, les députés ont adopté un nouveau projet de loi fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo.

Votée à l'unanimité des députés présents, cette nouvelle loi qui succède à celle du 16 juin 2011 portant charte des activités physiques et sportives prend en compte les évolutions des pratiques sportives au niveau national et international.

Elle entérine le transfert de tutelle de l'enseignement de l'éducation physique et sportive aux ministères chargés de l'Éducation nationale, notamment celui des Enseignements primaire et secondaire et celui de l'Enseignement technique, le rattachement de l'INJS (institut national jeunesse et sport) à l'Université de Lomé donc au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la création de deux fédérations sportives notamment fédération des sports scolaires qui sera exclusivement dédiées aux sports scolaires et la fédération des sports universitaires.

Pour la présidente de l'assemblée nationale, le sport s'est

révélé de nos jours un outil économique pour promouvoir les objectifs de paix et de développement. C'est pourquoi, « le Togo s'est doté de cette loi en vue d'encadrer et de promouvoir la pratique des activités physiques et sportives », a déclaré Mme Yawa Tsègan avant d'ajouter : « Nos travaux de ce jour contribuent à cette parfaite cohérence, entre cette vision prospective du président de la République et les choix stratégiques pour le développement durable de notre pays, sous le prisme des objectifs 3 concernant la santé ». De son côté, le ministre des sports Mme Lidi Bessi-Kama a félicité les députés pour leur OUI à ce nouveau texte qui vise à rendre professionnelles les activités sportives dans notre pays. « La nouvelle loi, servira désormais de support à la professionnalisation de la pratique des activités physiques et sportives au Togo et permettra de faire émerger des sportifs de haut niveau », a déclaré Mme Lidi Bessi-Kama, relayée sur le compte Twitter du Ministère des Sports.

« La nouvelle loi, qui a vocation à régir au plan national les activités physiques et sportives dans notre pays, intègre pleinement les nouvelles stratégies de développement socio-économique suivant les résolutions des Nations Unies et les engagements de la CONFÉJES », a-t-elle conclu.

Une messe d'action de grâce pour célébrer l'an un de la prestation de serment de Faure Gnassingbé

Le parti Union pour la République (UNIR) a célébré le 2 mai dernier, l'an un de la prestation de serment du Président de la République, Faure Gnassingbé.



Mme Tsègan Yawa lors de la messe d'action de grâce

Pour marquer cette journée, les militants et cadres du parti au pouvoir, UNIR, ont assisté à une messe d'action de grâce à la paroisse Notre-Dame de la Rédemption de Bè-Klikamé à Lomé. La célébration a été faite par le Révérend-Père Mathieu SEWOVI, 2e vicaire de la paroisse, qui a invité les fidèles à demeurer en Christ jour après jour.

« Nous avons rendu grâce à Dieu pour la vie du Président de la République et celle de tous

les Togolais et imploré sa protection et sa grâce sur notre pays le Togo », a publié la présidente de l'Assemblée Nationale, Djigbodi Yawa Tsègan, sur sa page Facebook.

Les participants ont prié pour un « quinquennat en faveur de la paix et de la sécurité, du développement durable et de l'inclusion sociale, de la promotion des femmes et des jeunes », rapporte Mme Tsègan.

Carole AGHEY

L'exercice physique pour maintenir sa santé

Pour chasser le stress, être en pleine forme et dégager des ondes positives, il est important de pratiquer un peu de sport. Voici quelques suggestions et conseils.



Le footing ou le jogging

Il vous permet d'améliorer vos capacités cardio-vasculaires et de raffermir les muscles des jambes tout en les rendant plus belles.

Faites-le progressivement pour ne pas vous essouffler : vous devez être en mesure de parler pendant votre footing et échauffez-vous au préalable pour prévenir et éviter un accident musculaire. Faites votre jogging 30 mn au moins à chaque fois et il doit être considéré comme une balade sportive, agréable (avoir l'avis d'un spécialiste).

La marche

Les bénéfices de la marche ne sont plus à démontrer. C'est une « discipline douce », qui agit sur l'hypertension et l'hyperglycémie, et qui développe l'endurance, sans trop violemment solliciter les articulations. Elle est idéale si vous n'êtes pas très sportif. Les pas

doivent par contre être soutenus et une bonne heure par semaine permet de maintenir une certaine forme et de mieux contrôler son poids. Selon certains spécialistes, si pendant un an, vous marchez à une allure soutenue (4 km/h) quatre fois 45 mn par semaine, vous pouvez perdre jusqu'à 8 kilos, sans modifier votre alimentation : vous brûlez des calories et vous obtenez une meilleure utilisation de votre insuline.

La marche travaille donc tout le corps : elle améliore la souplesse musculaire tout en tonifiant et en renforçant les muscles : les épaules, le haut du dos, les mollets et les fessiers. Remuez les bras pour faire travailler le haut du corps. De plus, marcher dans un espace vert (un jardin public ou un jardin à la maison s'il est grand), est beaucoup plus sain que sur la route au milieu des gaz d'échappement ou de la pous-

sière.

Si vous pratiquez la marche intensive sur tapis électrique, pour un meilleur résultat, augmentez plus la vitesse que le plan d'inclinaison.

La marche demeure une grande amie de la beauté car elle fait disparaître les tensions, l'anxiété et le stress, désintoxique le corps, améliore le sommeil et purifie le teint.

Les quatre types de marche :

La promenade : la vitesse est plus lente que la moyenne. On parcourt 1 km entre 20 et 25 mn.

La marche à vitesse moyenne : celle qu'on adopte dans la vie quotidienne. On couvre 1 km entre 12 et 15 mn.

La marche rapide : plus technique, elle nécessite un vrai travail des bras, avec les coudes pliés. Le résultat est 1 km en moins de 10 mn.

La marche sportive : elle se maîtrise en s'entraînant plus régulièrement. On avance alors à plus de 8 km/h.

Attention : pour aller plus vite, n'allongez pas les pas mais augmentez plutôt la fréquence. On utilise un podomètre pour mesurer la distance parcourue. La suite dans nos prochaines parutions

**Carole AGHEY/
Beauté au quotidien**

Lettre ouverte de la plateforme fédérée des partenaires de J-GLOBAL au PDG John Dogbévi

PLATEFORME FÉDÉRÉE DES PARTENAIRES DE J-GLOBAL NUMÉROS

Objet: Négociation sur les dates de remboursement
À M. le PDG de J- GLOBAL
M. le PDG de J -GLOBAL,
Nous venons par la présente solliciter auprès de vous, PDG de J Global, une rencontre aux fins de convenir d'un délai de remboursement convenable comme défini au contrat.

En effet suite au communiqué du gouvernement en date du 29/03/2021 mettant fins aux activités de trading de J-Global, il s'agissait de rembourser dans l'immédiat les partenaires selon le communiqué.

Toutefois vous nous avez envoyé une programmation débouchant jusqu'en juillet 2022 pour certains partenaires, conformément à l'article 7 je cite: Garantie

«La société garantie le capital initial au client et s'engage à le restituer en cas de conflit qui subviendrait!!

La restitution au client de son capital entraîne de facto une résiliation de contrat.

La restitution au client de son

capital aura lieu à une date convenue d'un commun accord. Sur la base de l'article 7 en son dernier point,

Nous, plateformes fédérées représentant plus de 1400 clients de vos partenaires demandons à vous rencontrer pour convenir des délais de remboursement de commun accord comme stipulé au contrat et discuter de tous autres sujets objet d'incompréhension ou de mauvaises interprétation entre la J Global et ses partenaires. Dans l'attente d'une suite favorable pour le bien des 2 parties, veuillez agréer Mr le PDG l'expression de nos salutations fraternelles.

Pour les responsables des plateformes fédérés :

- **M.AGBABLI Elom (Président du Mouvement remboursez nos fonds)**

- **M.AGUIM-ALI Dérék (Représentant du groupe «INVESTISSEURS TOGOLAIS»)**

- **M.AKPABIE Adovi Alfred (Président du comité des souscripteurs Telegram)**

- **M.ALOGNON Ayivi (Porte-parole)**

Fait à Lomé le 06 mai 2021

1^{ère} édition de la «Semaine de la presse» au Togo : Une réussite malgré la pandémie selon Arimiyao Tchagnao

Le vendredi 30 avril 2021, a été organisée une table-ronde entre les différentes organisations professionnelles du pays en présence d'une délégation du Patronat béninois. Cette rencontre a permis des échanges d'expériences entre la presse togolaise et béninoise. Le nouveau code de la presse et ses implications ont été pris en charge également.

C'était l'occasion d'attirer une fois de plus, l'attention des médias sur le respect scrupuleux de la bible du métier afin d'avoir une presse plus responsable et crédible. Les journalistes du Bénin ont édifié leurs homologues togolais sur comment créer, tenir et gérer avec succès, une entreprise de presse. L'étude de la convention collective a été également faite.

Pour le président, au

CONAPP, le nouveau code impose une formalisation. Nous sommes appelés à muter de notre état informel vers des sociétés de presse. Cela s'entend que véritablement, nous allons dorénavant nous comporter comme de véritables employeurs, pourvoyeurs d'emplois réels. Comme tels, nous aurons bientôt des contraintes bon gré mal gré. Nous aurons désormais un organigramme bien structuré avec de vrais employés que nous déclarerons. Le gouvernement nous a certes donné un moratoire de 3 ans pour le faire. Mais nous comptons actuellement quelques mois pour boucler ces trois (3) ans.

« Nous nous sommes engagés à signer enfin la convention collective avec les syndicats, mais à titre servatoire, le temps que le moratoire prenne fin. Cette signature va créer une conscience chez les patrons qui devraient commencer par se préparer à s'accom-

moder aux nouvelles exigences. Les préalables ont été faits et la signature se fera très bientôt », a-t-il dit.

Des émissions sur des stations de radio et des chaînes de télévision ont été également au menu de cette semaine qui a pris fin lundi 3 mai 2021, par un dîner apothéose qui a réuni au Relais de la Caisse à Lomé, plusieurs professionnels des médias et leurs partenaires.

En attendant les 6 et 7 mai 2021, pour boucler la boucle des activités avec un atelier de formation axé sur les procédures de passation des marchés publics, Arimiyao Tchagnao, président du CONAPP, s'est réjoui du bon déroulement des activités inscrites à l'agenda de cette semaine.

Rendez-vous pour l'acte 2 de la semaine de la presse l'année prochaine.

Carole AGHEY

Afrique du Sud : Guerre de succession au royaume zoulou

En Afrique du Sud, ce n'est pas le trône de fer, mais celui du royaume zoulou qui fait l'objet des convoitises. Depuis la mort du roi Goodwill Zwelithini, en mars dernier, l'une de ses veuves assurait la régence jusqu'à la nomination d'un futur monarque. Mais elle est décédée à son tour la semaine dernière, à l'âge de 65 ans, et sera inhumée jeudi, à l'aube, conformément aux traditions. Un décès qui a fragilisé un peu plus l'unité au sein du clan royal et révélé au grand jour les tensions.

Les discussions s'intensifient au sein du palais royal de Nongoma, dans la région du KwaZulu-Natal, alors que s'approchent les funérailles de la reine régente, Shiyiwe Mantfombi Dlamini Zulu, décédée fin avril. Si la famille royale avait offert jusqu'à présent une image d'unité, et se concertait en privé pour déterminer qui montera sur le trône, elle se déchire désormais en public à coups de conférences de presse et de communiqués.

De plus, certaines parties ont décidé de faire appel aux tri-

bunaux... La première des six femmes du roi Zwelithini demande à la cour de la reconnaître comme épouse principale, puisqu'elle est la seule à être unie au monarque par un mariage civil. Dans une autre plainte, deux de ses filles estiment que le testament laissé par leur père est un faux et demandent sa suspension.

Si le roi des Zoulous ne possède plus aujourd'hui de pouvoir exécutif, il conserve beaucoup d'influence sur le plus grand groupe ethnique d'Afrique du Sud. Goodwill Zwelithini, roi zoulou depuis 1971 et décédé en mars à l'âge de 72 ans, était le monarque le plus influent d'Afrique du Sud, une autorité morale pour 12 millions de Sud-Africains. Le ministre des Affaires traditionnelles, venue rendre hommage à la reine défunte, espère donc que la paix et la stabilité seront rapidement rétablies au sein de la famille royale.

rfi.fr

La FTF confirme : Paulo Duarte entraînera bel et bien l'équipe A du Togo à partir d'août 2021 !

Paulo Duarte, à peine désigné sélectionneur des Éperviers du Togo en remplacement de Claude le Roy que des informations ont commencé par circuler sur les réseaux sociaux faisant état d'un manque d'accord entre le technicien portugais et la Fédération Togolaise de Football. Cette situation a fait réagir la Fédération Togolaise de Football et le ministère de tutelle qui au contraire confirment que Paulo Duarte entraînera bel et bien les Eperviers du Togo à partir du mois d'août prochain.

En effet, le sélectionneur lusitanien n'aurait pas refusé de prendre la tête de la sélection nationale masculine «A» du Togo comme l'aurait informé les réseaux sociaux. Dans un communiqué rendu public le mardi 04 mai 2021, le Secrétaire Général de la Fédération Togolaise de Football tient à « démentir formellement les allégations faisant croire que Monsieur Paulo Duarte, n'aurait pas donné son accord pour occuper le poste de sélectionneur de l'Equipe nationale masculine «A» du Togo. « Contrairement à ce qu'affirment les textes publiés sur les réseaux sociaux, le choix de Monsieur Paulo Duarte a été opéré à la suite de la phase d'audition des cinq (5) candidats retenus sur la short-list arrêtée par la commission technique mixte chargée de l'étude des dossiers de candidatures mise en place par arrêté du ministre des sports et des loisirs » Et d'ajouter : « Monsieur Paulo Duarte qui est en contrat avec le club angolais

de Desportivo Primeiro de Agosto jusqu'en juillet 2021, prendra officiellement fonction à la tête de l'équipe nationale du Togo à partir du mois d'août comme convenu ». Aussi, la ministre des sports et des loisirs Mme Lidi Bessi-Kama s'est-elle expliquée le même jour devant l'assemblée nationale sur le choix de Paul Duarte au titre du nouvel entraîneur de l'équipe nationale du football togolais. Pour la ministre des sports et des loisirs, le technicien portugais a été préféré surtout aux entraîneurs locaux grâce à son niveau. Par conséquent, Mme Bessi-Kama invite Jean Paul Abalo Dosseh et les autres à continuer par apprendre pour être au-devant de la mêlée dans les années à venir. « Nous avons privilégié le diplôme de l'UEFA. Et parmi cette short-list il n'y avait aucun togolais parce que n'ayant pas ce diplôme que nous cherchons », a-t-elle détaillé. Mme Bessi-Kama assure que ce choix n'a pas une volonté de



Paulo Duarte

minimiser le travail que font les entraîneurs locaux mais plutôt de les amener à franchir d'autres paliers dans ce domaine. Rappelons qu'il y avait parmi les candidats, des techniciens togolais comme Jean Paul Abalo Dosseh, Nibombe Dare et Tchani Tchakala, entre autres.

Qui est Paulo Duarte ?

Paulo Duarte est né le 6 avril 1969. Il a été formé au Boavista FC et rejoindra plus tard l'União de Leira en 1989. Il quitte ensuite ce club pour le SC Salgueiros où il jouera la Coupe de l'UEFA au cours de la saison 1990-1991. Il poursuit par la suite sa carrière au CS Marítimo en

1993. Deux ans plus tard, il retourne à l'União de Leira. Avec ce club, il connaîtra des hauts et des bas puisqu'ils seront relégués en deuxième division en 1997 avant de revenir dans l'élite en 1998. Il sera entraîné par José Mourinho en 2001-2002 et nouera de très solides relations avec le futur grand entraîneur. Paulo Duarte prend sa retraite de footballeur en 2004.

Carrière d'entraîneur

La carrière d'entraîneur de Paulo Duarte commence à l'União de Leira. Il y exerce en tant que coach adjoint pendant trois ans et en qualité d'entraîneur principale pendant deux

saisons. Il participe à la Coupe de l'UEFA en 2003-2004. Duarte quitte son poste en 2007 et est nommé sélectionneur du Burkina Faso. Il passe cinq années à la tête des Etalons et sera même nommé entraîneur de Le Mans en 2009, poste qu'il cumule avec celui de sélectionneur du Burkina Faso. Après son départ de chez les Etalons en 2012, il est nommé sélectionneur du Gabon jusqu'en 2013. En Avril 2015, Paulo Duarte rejoint le Club sportif sfaxien. Mais vers fin décembre de la même année, il revient au Burkina Faso où il a été de nouveau nommé entraîneur.

Palmarès

Avec l'União de Leira Coupe UEFA 2003-2004 (défaite au 1er tour contre Molde FK) en tant que joueur Coupe UEFA 2007-2008 (défaite au 1er tour contre TSV Bayer 04 Leverkusen) en tant qu'entraîneur Premier entraîneur à avoir mené une équipe portugaise au bout de la coupe intertoto. Avec le Burkina Faso Premier tour de la Coupe d'Afrique des nations 2010 Premier tour de la Coupe d'Afrique des nations 201

Rapport annuel sur l'état de la presse : Le dérapage enregistré auprès de quelques organes de presse a refait surface

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM), a rendu public lundi 3 mai 2021, son rapport annuel sur l'état de la presse au Togo, dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Liberté de la presse observée tous les 3 mai.

L'OTM étant l'instance d'auto-régulation et le tribunal des pairs où siègent les organisations les plus représentatives des médias togolais est habilitée à rendre public ce rapport. Sa mission principale est d'œuvrer pour garantir le respect des règles d'éthique et de déontologie dans les médias.

Un document de dix-sept (17) page et subdivisé en cinq grandes parties couvrant la période du 03 mai 2020 au 3 mai 2021 a été présenté par l'OTM. La présentation a porté sur l'état du paysage médiatique au Togo, les relations qui lient la presse aux institutions de la République et aux formations politiques ainsi que la confraternité et les difficultés de la presse en général.

Il s'agit des dérapages enregistrés auprès de quelques organes de presse et les ac-

tions qu'elle a eu à mener en faveur de certains journalistes qui se sont retrouvés en difficulté.

« Ce qu'il y a lieu de retenir également dans ce rapport, ce sont les difficultés. Du moins, ce que la presse togolaise a eu comme problème au niveau de l'exercice de la profession et également ce qu'on peut considérer comme évolution par rapport au dernier rapport », a indiqué le président de l'OTM, Fabrice Petchezi. L'OTM a enregistré au cours des douze (12) derniers mois, deux plaintes, tenu trois audiences et organisé six séances de conciliation sur des plaintes ou auto-saisines.

« Il s'agit des problèmes d'éthique et de déontologie, notamment la diffamation par journaux interposés. Ainsi, des Directeurs d'organes ont été écou-



Le Président de l'OTM, Fabrice Petchezi lors de la présentation du rapport

tés pour non-respect des règles professionnelles, d'atteinte à l'honneur, de publication de fausses informations, etc. Mais aussi, l'OTM est intervenu directement dans certains cas où des confrères étaient en situations difficiles pour les sortir d'affaires. Aucune sanction n'a été prise par l'Observatoire qui a plutôt privilégié la démarche pédagogique », informe l'OTM.

Dans son rapport, l'OTM n'a pas manqué de formuler des recommandations à l'endroit du

gouvernement, des journalistes, ainsi que de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

Aux professionnels des médias, l'instance recommande le respect des règles professionnelles notamment du code de la presse et de la communication. Elle les a invités à s'approprier les innovations du nouveau Code de la presse. Elle invite également les organes de presse à encourager et soutenir la formation continue sur l'éthique et la

déontologie et recommande le regroupement des médias en groupe de presse par la mutualisation de leurs moyens.

Au gouvernement, l'OTM recommande l'accélération du processus de mise en place du Fonds de soutien et de développement de la presse, d'accorder des facilitations fiscales et des réductions des charges sociales aux entreprises de presse, d'accélérer la transformation des médias publics en office et de créer un climat d'affaires favorable au développement des entreprises de presse rentables au Togo.

À l'endroit de la HAAC, le tribunal des pairs demande l'amélioration des relations avec les professionnels des médias afin de se positionner comme une instance de régulation et de conseils, d'organiser régulièrement des activités entre journalistes pour des partages d'expériences.

Carole AGHEY

Les tarifs de la Taxe sur les Véhicules à moteur (TVM)

MOTOCYCLETTES	
Cylindrée	Tarif (CFA)
Motos de plus de 125 cm ³	15 000 francs
Motos à trois (03) roues	40 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE PERSONNES	
Puissance fiscale	Tarif (CFA) / an
Moins de 5 CV	5 000 francs
5 à 7 CV	10 000 francs
8 à 11 CV	15 000 francs
12 à 15 CV	30 000 francs
Camionnettes	20 000 francs
Autocars	30 000 francs
Autobus	30 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE MARCHANDISES ET AUTRES	
Catégories	Tarif (CFA) / an
Camions de 3 à 6 tonnes	35 000 francs
Camions de 7 à 9 tonnes	40 000 francs
Camions de 10 à 12 tonnes	50 000 francs
Camions de plus de 12 tonnes	65 000 francs
Semi-remorque	35 000 francs
Tracteurs	35 000 francs

Les tarifs ci-dessus sont réduits de 50% pour les redevables de la TPU des transporteurs routiers.

La TVM est payable dans tous les centres des impôts sur toute l'étendue du territoire national et au guichet de l'OTR à la Direction des Transports Routiers et Ferrovières (DTRF).